

2025, UNE ANNÉE D'AUDACE ET DE RECONNAISSANCE MULTIPLE POUR LA REVUE DE L'ORGANISATION RESPONSABLE

2025, A YEAR OF AUDACITY AND MULTIPLE RECOGNITION FOR
RESPONSIBLE ORGANIZATION REVIEW

Charlène ARNAUD

Université de Toulouse, France
Laboratoire LGTO, INRAE UMR AGIR
Charlene.arnaud@iut-tlse3.fr

Lovaso RAMBOARISATA

UQAM, Montréal, Québec, Canada
Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES)
Ramboarisata.lovaso@uqam.ca

Pour une deuxième année, la *Revue de l'Organisation Responsable* (ROR) a pu relever le défi de publier quatre numéros, dont un numéro spécial sur la fabrique de l'alternative dans les coopératives (2025-1), un numéro composé entièrement d'articles varia (2025-2), deux numéros varias incluant respectivement un cahier spécial sur les approches critiques de l'entrepreneuriat (2025-3) et un cahier créatif intitulé « Des maux, des images, des mots, des mirages » (2025-4). Cette diversité de formats éditoriaux témoigne de l'effort de la revue de favoriser la plurivocalité, la transdisciplinarité, la réflexivité et la créativité, toutes des attributs des connaissances de rupture. Alors que le nombre de contributions reçues et parues a augmenté, comparativement aux années antérieures, nous n'avons pas baissé la garde sur la nécessité de toujours concilier la rigueur et l'intégrité (tenant compte notamment des risques posés par l'avènement de l'intelligence artificielle générative) avec notre ambition d'accompagner avec bienveillance les autrices et auteurs ayant fait le choix de s'engager dans des recherches critiques sur les transitions socio-écologiques. Au contraire, la revue a renforcé sa capacité à relever ce défi en accueillant de nouveaux éditeurs associés (Adrien Laurent et Julien Maisonnasse), en mettant à jour sa charte éthique, en multipliant les occasions d'accompagnement des autrices et auteurs (notamment par des *workshops*) et les partenariats structurants. Ces efforts ont également permis à la ROR de prétendre à un référencement sur SCOPUS et un rang 2 au classement FNEGE. Ces deux visées ont été atteintes en 2025.

Ce dernier numéro de l'année se distingue par l'inauguration du format cahier créatif. Le nombre de propositions reçues, suite à l'appel à contributions à ce cahier, le déroulement réussi du *workshop* aux 11^e Journées du GESS, la solidarité et la bienveillance qui se sont tissées au sein du collectif formé par l'équipe éditoriale et les contributrices et contributeurs, la rigueur et la transparence du processus éditorial, et non des moindres, l'originalité et l'audace des contributions ont fait de ce cahier un véritable projet émancipatoire. Dans l'article introductif du cahier, les lectrices et lecteurs peuvent apprécier les étapes de cette épopée éditoriale collective.

Précédant le cahier créatif, trois articles ouvrent ce numéro.

Le premier article « Vers une définition de la notion de travail durable étendue au travail équitable et au travail viable » fait le point sur les propositions existantes de conceptualisation et de mise en œuvre du concept de travail durable. L'auteur Michael RIOUX se donne comme objectif de dégager une définition opérationnelle du travail durable tout en reconnaissant sa complexité et les logiques parfois contradictoires qui l'habitent. Le défi, selon lui, est de parvenir à un compromis qui ne constitue pas une compromission pour aucun des trois piliers du développement durable. Quelle(s) théorie(s) alors convoquer pour atteindre cet objectif ? Comment concilier les propositions des économistes et des ergonomes avec celles des juristes ? Répondant à ces questions, l'article débouche sur une définition fonctionnelle. Le travail durable peut être défini comme une activité salariée inscrite dans une perspective de long terme, répondant simultanément à des objectifs sociaux, environnementaux et économiques, et dont la concrétisation suppose une articulation entre les protections garanties par le travail décent, les impératifs écologiques portés par le droit social à vocation environnementale, et les exigences de viabilité économique propres à toute organisation. Plus précisément, il s'agit d'un « travail décent à vocation environnementale ».

Le deuxième article aborde également la question du travail. Intitulé « Télétravail hyper flexible, Outre-mer : quels risques sur l'évolution du contrat psychologique, l'engagement et l'intention de rester ? », il présente les résultats d'une étude de cas unique s'appuyant sur un cas longitudinal exploratoire de deux ans. Plus précisément, les autrices et auteur Caroline DIARD, Virginie HACHARD et Romain SOHIER ont suivi un enseignant-chercheur en marketing et cherché à déterminer si le télétravail exercé à temps plein en Outre-mer comporte des risques sur l'engagement et l'intention de rester et si ce choix peut engendrer d'autres risques. Les résultats indiquent un déséquilibre en défaveur de l'employeur ce qui est d'ordinaire l'inverse. Les autres risques émergents incluent l'isolement extrême, le stress et la paranoïa. Les résultats révèlent aussi un décalage entre les promesses de l'organisation qui va au-delà de ses engagements et les attentes envers le collaborateur qui ne sont pas satisfaites. En revanche, la décision du salarié de rester au sein de l'organisation et d'envisager une réorganisation de sa vie familiale révèle un engagement et une forme de loyauté.

Le troisième article « Basculer et entreprendre : quand des collectifs engagés pour les bascules socio-écologiques jouent le rôle d'incubateur. Le rôle de deux collectifs engagés, la Fresque du Climat et l'Archipel la Bascule » s'intéresse aussi à un phénomène ou choix organisationnel singulier, mais cette fois-ci en contexte entrepreneurial. Les autrices et auteurs Céline DEL BUCCHIA, Arnaud STIMEC, José MAILLET, Anastasia DEREPEPE et Benoît MARIENVAL, font d'abord le constat de l'émergence d'initiatives entrepreneuriales revendiquant une posture plus radicale visant à contribuer à une *bascule* (ou *shift*) plutôt qu'à des ajustements, comme les gestes pro-environnementaux. L'étude qu'elles et ils ont menée vise à mieux comprendre le passage à l'action des porteuses et porteurs de ces projets. Plus précisément, l'article rend compte de la manière dont deux organisations et les collectifs engagés qui y sont associés contribuent à rendre possible ce mouvement de bascule-et-entrepreneuriat. Les spécificités et complémentarités de ces collectifs comme communautés de pratiques engagées et incubateur émergent y sont ensuite discutées.

Comme à chaque dernier numéro de l’année, nous tenons à présenter nos vifs remerciements à toutes celles et tous ceux qui ont fait leurs apports à la vie de la revue sur différents plans (scientifique, financier, de la gouvernance, opérationnel), ayant permis celle-ci de bénéficier d’une dix-neuvième année d’existence marquée par une meilleure visibilité, plus de reconnaissance et encore plus de contributions originales dans le champ *Business & Society* : le Réseau international de recherche sur les organisations et le développement durable (RIODD), le Laboratoire de Gestion et des Transitions Organisationnelles (LGTO) et l’Université du Québec à Montréal (UQAM) ; les membres du comité de rédaction, du comité scientifique et du comité éditorial de la revue ; les autrices et auteurs, l’illustratrice, les équipes porteuses des projets éditoriaux (numéro et cahiers spéciaux), les lauréates et lauréats du Prix de thèse RIODD-GROUPAMA et du prix de cas académique RIODD-CCMP et, enfin, les évaluatrices et évaluateurs qui ont participé au processus éditorial en 2024 :

Serge AGBODJO, Sophie AGULHON, Frédérique ALLARD, Pascale AMANS, Alice ANBERRÉE, Djelloul AREZKI, Amina BÉJI-BÉCHEUR, Samy BELAID, Amel BOUDERBALA, Émilie BOURLIER-BARGUES, Isabelle CADET, Pénélope CODELLO, Hervé DEFALVARD, Benjamin DUBRION, Sandrine ÉMIN, Gabriel ETOGO, Marie FARE, Éric GAUTIER-LAURENT, Pascal GLEMAIN, Anne GOUJON-BELGHIT, Amélie GUEVREMONT, Samuel HÉVIN, Fabien HILDEWEIN, L’Hocine HOUANTI, Jean-Yves JUBAN, Loïc LEROUGE, Laetitia LETHIELLIEUX, Ziad MALAS, Magalie MARAIS, Claire MONJARRET, Marie MOURAD, Jean-François ORY, Mickaël PEIRO, Nadine RICHEZ-BATTESTI, Gisèle RONDEAUX, Philippe SCHÄFER, Pierre SERVAIN & Marie STADGE

ERRATUM

Dans le numéro 2025-3, une erreur s’est glissée dans le titre du cahier spécial. Il était indiqué : « cahier spécial *entreprenariat* ». On devrait plutôt lire « cahier spécial *entrepreneuriat* ». L’équipe de la revue s’excuse de cette erreur et invite les lectrices et lecteurs à utiliser le titre rectifié dans les citations.